

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°50-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le cinq juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 28/05/2026 <u>Date d'affichage</u> 28/05/2026	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Marie-Hélène FRANCOIS	

OBJET : Désignation d'un représentant au Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et de l'Autan :

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de bien vouloir désigner Monsieur Sébastien MARTINEZ en tant que représentant au Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et de l'Autan .

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL à L'Unanimité :

- **DÉCIDE** de nommer Monsieur Sébastien MARTINEZ, représentant au Pôle Funéraire Public de l'Albigeois et de l'Autan .

Le Secrétaire,

Marie-Hélène FRANCOIS



Le Maire,

Yves CHAPRON

